



## Compte-rendu de la CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) du mardi 2 février 2016

Etaient présents pour le SNUipp-FSU 17 : Eva Berger, Gwenaël Jouan, Christine Gourribon, Gérard Griffon, Peggy Russo, Christine Vergé-Archaimbault.

Etaient présents pour l'administration : M Grosdemange, DASEN, Mme Pili, secrétaire générale, M Fabre IEN-A, M Revel chef de division du personnel, Mmes Forgerit et Marie de la DIPER. Mme Besançon IEN La Rochelle Est, Mme Charpentier IEN Saintes, Mme Vié IEN Le Chapus M Bordignon IEN ASH, M Gayout IEN La Rochelle Ouest, M Pichaut IEN La Rochelle Sud

### Ordre du jour :

#### 1. Approbation du compte-rendu de la CAPD du mardi 24 novembre 2015

Après les modifications et ajouts demandés par le SNUipp-FSU 17, le compte-rendu est approuvé par la CAPD.

#### 2. Approbation du vadémécum du mouvement interdépartemental relatif au mouvement 2016-2017

Une avancée demandée et obtenue par le SNUipp-FSU : les directeur-trices faisant fonction qui postulerait sur la direction en vœu 1 verront leur barème bonifié de 3 points (sur ce vœu là uniquement)

Le nouveau vadémécum mouvement 2016 est validé.

#### 3. Liste d'aptitude aux fonctions de directeurs d'école

**79** candidatures

15 candidats sont inscrits sans passer l'entretien (les IEN ayant apposé un avis favorable)

11 exercent déjà des fonctions de direction et n'ont pas passé l'entretien (les IEN ayant apposé un avis favorable)

53 ont donc été convoqués à l'entretien.

6 candidats ne se sont pas présentés à l'entretien.

**41** ont eu un avis favorable

**6** ont eu un avis défavorable

#### **4. Validation du barème des demandes de permutations nationales**

48 candidats ont demandé à sortir du département pour la rentrée prochaine.

#### **5. Questions diverses du SNUipp-FSU 17**

##### **1. Pourquoi les opérations de carte scolaire sont-elles repoussées d'un mois ?**

Réponse du DASEN : nous sommes sur une harmonisation académique. Le calcul de cette date pour le 17 est presque plus intéressant parce que la connaissance des flux démographiques sera plus affinée. Plus on repousse la carte scolaire plus la situation est exacte. Nous n'avons pas de mouvement en juin. Le calendrier de début d'année est toujours prévisionnel. Il y a des départements qui ont déjà fait leur mouvement. C'est trop tôt.

Cette réponse ne nous satisfait pas et nous rappelons au DASEN que pour les écoles et les collègues, l'ajustement le 25 août est tout sauf confortable.

Cette année, sans élection, nous avait laissé présager un mouvement terminé en juillet et ce ne sera pas encore une fois le cas !

##### **2. Quel est le résultat du recrutement pour le poste attribué au service militaire volontaire (SMV) ?**

Réponse du DASEN : cela a été une opération assez complexe. Au regard de la rapidité de la mise en œuvre, un appel au niveau académique a été impossible en début d'année. On est sur une « mission », « un détachement temporaire » sous tutelle du ministère des armées.

En juin on fera un appel à candidature académique. La fiche de poste va évoluer.

Nous demandons si les collègues ont été informés sur la possibilité de déroger aux 108h et aux vacances scolaires.

Le DASEN répond que oui.

Nous insistons sur le fait qu'un PE est à 108h et qu'il doit y avoir une compensation financière (style NBI) dans ce cas présent.

Le DASEN répond qu'effectivement cela s'entend mais le traitement dans l'urgence n'a pas permis une éventuelle mise en place.

##### **3. Pouvez-vous nous confirmer que vous allez accorder le temps partiel à 80% (de droit) pour éllever un enfant de la naissance jusqu'aux trois ans de l'enfant, quel que soit la période de l'année à la rentrée 2016 ?**

Le DASEN répond que oui.

C'est pour nous une grande victoire pour un combat que nous menons depuis plusieurs mois.

**La CAPD est close à 16h30.**